

**Réunion du conseil de quartier Cœur de Ville
du 12 avril 2018 à 20h00
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique
Michel GEORGET, adjoint au Maire délégué au quartier Cœur de Ville, Président du conseil de quartier Cœur de Ville

Représentants de la vie locale

Alexandra ACLOQUE, Julien ALBIGER, Alexandre BAUME, Jean-Luc BLABUS, Elisabeth BLANC, Thierry COLAS, Véronique GARNIER, Benoit HERVIER, Guy LAGUILLIEZ, Thierry LERAT, Jean-Marc LIOTIER, Robert MAROT, Pierre-Yves MAUROIS, Samy MERBAH, Sophie MORVAN, Franck MOTEVALLY, Nicole-Michelle PERIOT, Laurent RENARD, Isabelle RIVIERE, Valérie SY-CHOLET, Bernard PATAULT.

CCJ

Antoine MARTIN, Audrey NIEUWMUNSTER.

CMJ

Jérémy CAREL, Valentin POIROT.

ABSENTS - EXCUSES

Représentants de la vie locale

Dominique BINET, Nathalie CHETRIT-BERMAN, Béatrice LE BIGOT, Frédérique MARY, Sébastien MICHEL, Véronique MOREL, Christine PAYEN-HAROU, Emilie RANCES-JANVIER.

Fonctionnaires

Olivier TEXIER, Directeur de la Voirie

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Vie des Quartiers

Michel GEORGET souhaite la bienvenue à tous, et rappelle qu'il s'agit d'une réunion de travail du conseil de quartier ouverte au public. Afin que les échanges et les présentations restent fluides, les interventions du public seront organisées.

Il remercie Marie-Pierre LIMOGÉ, 1ère adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale, de sa présence ainsi qu'Olivier TEXIER, Directeur de la Voirie.

1. BUDGET PARTICIPATIF

Marie-Pierre LIMOGÉ annonce que la ville de Courbevoie se dote d'un budget participatif.

Ce nouveau dispositif est lancé lundi 16 avril et est disponible sur la plateforme participative « jeparticipe.courbevoie.fr ».

- Qui peut proposer un projet ?

Toute personne habitant à Courbevoie, sans limite d'âge. Le projet peut être émis à titre individuel ou collectif (association, conseil de quartier, CMJ, CCJC peut présenter un projet en son nom).

- Qui peut voter ?

Toute personne peut voter pour un ou plusieurs projets.

- Quel périmètre d'intervention ?

Sur le territoire communal et les compétences gérées par la ville (pas l'OIN, les voies départementales, etc...)

Un lieu précis, un secteur, un quartier, l'ensemble de la ville.

- Quel montant est alloué ?

150 000 euros (budget d'investissement) avec un montant maximum par projet n'excédant pas 50 000 euros.

- Quels types de projet ?

Pourront concerner un bâtiment, une rue, un site, un quartier, l'ensemble de la ville.

Des domaines variés comme les espaces verts, les écoles, les loisirs, l'espace public, la culture, etc.

- Le calendrier

- 1- dépôt des projets par les courbevoisiens : jusqu'au 24 juin
- 2- étude de faisabilité technique et financière : de fin juin à mi-octobre
- 3- vote pour les projets et choix des projets retenus : mi-octobre à mi-novembre
- 4- présentation des projets retenus : novembre
- 5- vote du budget participatif et réalisation de projets : décembre

Le film de présentation du processus est diffusé en avant-première au conseil de quartier.

Questions

- Le degré d'élaboration demandé : des propositions de projets qui s'inscrivent dans le cadre du règlement.
- Un collectif peut proposer un projet. Une commission spécifique composée de conseillers de quartier peut se créer pour le Coeur de ville
- Les projets sont choisis dans la limite de 50 000 euros.
- Les projets sont visibles immédiatement sur la plate-forme. Ils seront de même recensés sur papier.
- La plate-forme permet-elle de se regrouper autour d'un projet proposé ? L'appel à se regrouper en collectif est une idée à retenir.
- Le budget n'est pas divisible par quartier.
- La réalisation du projet est opérée par la ville. La somme est inscrite au budget de l'année 2019.
- Ce sont des projets pérennes (en investissement).

2. POINT SUR LES PROJETS URBAINS

Intervention d'Olivier TEXIER

- Axe Bezons-Marceau

Les travaux de l'axe Bezons-Marceau dureront de juin à novembre 2018.

Une réunion publique d'information pour les riverains et les commerçants est programmée le 16 mai à l'école Lamartine. La circulation sera impactée de juillet à septembre 2018.

Avant cela, le projet est présenté aux conseillers de quartier afin de recueillir leurs remarques.

- Auguste Beau

Usages déviants sur une portion de la rue Auguste Beau : sa mise en sens unique est proposée.

- Mise en accessibilité de la gare de Courbevoie

La SNCF a organisé une réunion publique en février 2018.

Des séquences de travaux de nuits bruyants sont à prévoir au mois de mai.

La ville complète ce projet par un aménagement de l'espace public sur la place de la gare afin que l'ensemble soit accessible.

- Aménagement - rue de l'Industrie

La rue de l'Industrie va accueillir un lycée et un gymnase.

L'aménagement de cette portion en zone 30 et du carrefour amélioreront la visibilité dans ce secteur.

- Conduite de marinage d'EOLE

Les travaux de prolongement de la ligne de RER E – Eole se poursuivent sur Courbevoie. L'un des principaux chantiers en cours est l'installation d'une « conduite de marinage », servant à évacuer les déblais et permettant d'éviter la circulation de 250 camions par jour. Les travaux d'installation de cette conduite ont commencé mi-mars et se poursuivent jusqu'à fin juin 2018, de l'avenue Gambetta à la rue de l'Abreuvoir. Ponctuellement, des travaux de nuit, des neutralisations de places de stationnement et des fermetures partielles de voies de circulation seront nécessaires pour le montage de la conduite.

La rue de Bezons est mise en sens unique du lundi 7 mai au vendredi 22 juin 2018 : la circulation sera possible uniquement dans le sens descendant (de Charras vers la Seine). Une déviation sera mise en place vers le boulevard circulaire et les automobilistes seront plus largement invités à éviter ce secteur. Le bus 176 sera également dévié.

Une vaste communication (boitage, affichage, panneaux routiers...) est menée par Eole auprès des riverains (impactés par les travaux de nuit de montage de la conduite), des commerçants, et plus largement auprès des Courbevoisiens et des automobilistes (concernant la mise en sens unique de la rue de Bezons).

- **Les quartiers apaisés**

La mise en zone 30 des voies communales se poursuit.

- **Réaménagement du boulevard de Verdun**

Une réunion publique en septembre prochain présentera ce projet de réaménagement.

2. TRANQUILLITE PUBLIQUE

Intervention de Serge DESEMAISON

Un travail établi en concertation entre la police municipale et les médiateurs porte sur des points identifiés du quartier : bowling, la patinoire, les berges de Seine.

3. PROJETS FESTIFS

- **Un Dimanche sans Déchet**

La 3ème édition de Dimanche en Seine proposera des animations du 3 juin au 5 août.

Le dimanche 10 juin, Les instances participatives de la Ville (conseils de quartier, conseil municipal des jeunes, conseil consultatif de la jeunesse de Courbevoie) mènent une opération de sensibilisation auprès des courbevoisiens à la problématique du ramassage des déchets, du tri et du recyclage et organise « un Dimanche sans déchet ».

Un appel à participation est lancé, par quartier et sur inscription, à un concours de collecte de déchets, avant de se retrouver sur les Berges de Seine, autour d'un grand pique-nique et assister à de nombreux ateliers de sensibilisation autour du développement durable.

Information et inscription : conseilsquartiers@ville-courbevoie.fr 01.71.05.72.79

4. POINT D'INFORMATION SUR L'OPERATION CENTRE-VILLE CHARRAS

La Maison des projets, lieu d'échange et d'information autour des projets, se localisera au sein du volume de l'ancienne station BP rue de l'Alma.

5. QUESTIONS DIVERSES

Séance plénière privée

Selon la Charte des Conseils de quartier, le conseil de quartier peut se réunir en séance plénière privée, c'est-à-dire sans public.

Ce format est celui qui peut être privilégié pour travailler en thématiques, tout en faisant en sorte que l'ensemble du conseil de quartier soit au fait de la totalité des échanges.

La séance plénière privée se déroulera le **mardi 22 mai prochain à 20h en salle Marius Guerre**.

Prochain Espace Info Quartier : samedi 23 juin rue Sainte Marie, de 10h à 12h.

Michel GEORGET remercie par avance les conseillers de quartier qui viennent lui prêter main forte.

La séance du conseil de quartier est levée à 22h.

Monsieur Michel GEORGET
Adjoint au Maire
Délégué au quartier Cœur de Ville

Madame Marie-Pierre LIMOGÉ
1^{ère} adjointe au Maire
Déléguée à la démocratie locale
et à la Ville numérique

Monsieur Robert MAROT
Conseiller de quartier Cœur de Ville
Secrétaire de séance